

BULLETIN MUNICIPAL 2024

LANDRETHUN - LE - NORD



Sommaire

Edito du Maire	P3
Etat Civil	P4
Informations diverses	P5
Les cérémonies	P6
Le Téléthon	P8

JEUNESSE

L'école des Petits Princes	P9
Mutualisation du Centre de Loisirs Landrethun-Ferques	P11
Les Mercredis Animés	P12
Le Petit Train du bonheur	P13
Les services périscolaires : cantine et garderie	P14

VIE ASSOCIATIVE

Club des Aînés	P15
Le Nid des Lutins	P16
Cœur en Fête	P17
L'USL	P18
ADAL Pêche	P19
USTTL - La Zumba	P20
Jazz'n Dance	P21
Bibliothèque	P22
Intercommunalité	P24
Un grand MERCI	P26
Réalisations à venir	P27
Meilleurs Voeux 2025	P28

Edito du Maire

Landrethunoises, Landrethunois,



Après une année 2024 chaotique à l'échelon national où l'on ne fait que répéter que notre pays est lourdement endetté, le projet de loi de finances 2025 prévoit de fortes restrictions pour les collectivités locales. Cela veut dire que toutes les communes seront concernées par les baisses de dotations et de subventions, et c'est dans ce climat particulier que nous, élus locaux que nous sommes, devons faire fonctionner nos communes. Il faudra être prudent en matière d'investissements : certains projets devront être mis en attente.

Quoiqu'il en soit, en 2024, la municipalité a pris quelques engagements de manière à maintenir une qualité de services optimale pour notre population.

Par exemple, la mutualisation qui a débuté en 2023 avec la commune de Ferques et a permis la mise en place d'un Accueil de Loisirs Mutualisé, continue son cheminement, avec les inscriptions Cantine/Garderie qui se font sur le site de My Perischool, la mise en place des mercredis animés où chaque mercredi en dehors des vacances scolaires, les enfants et jeunes de 6 à 17 ans se retrouvent pour des activités sportives. Notre équipe municipale essaie toujours de répondre au mieux à vos attentes.

Au niveau des travaux entrepris et à entreprendre, il nous faut être vigilants avec notre gestion budgétaire. La direction générale des Finances publiques (DGFIP) développe depuis 2020 son nouveau réseau de proximité (NRP), et renforce durablement sa présence au sein des territoires en nommant sur place des conseillers aux décideurs locaux (CDL).

Le CDL peut être amené à dispenser plusieurs types de conseils, notamment :

- conseil budgétaire et comptable ;
- conseil en matière de dépenses et de recettes ;
- conseil financier et fiscal ;
- conseil économique et patrimonial.

Notre CDL nous rend visite régulièrement et a réalisé courant juin une analyse financière de la commune portant sur les exercices 2019 à 2023. La présentation de cette dernière a eu lieu dans les locaux de la sous-préfecture, en présence de M. le Sous-Préfet, notre CDL, deux agents de la DGFIP et moi-même. Il en ressort le résultat suivant : l'endettement de la commune est important (réalisation Pôle Emile Petit), mais pas excessif. Il contribue cependant à réduire nos marges de manœuvre. Nous pouvons toutefois poursuivre quelques investissements minimaux nécessaires au bon fonctionnement de nos infrastructures communales. C'est pourquoi, pour être complètement transparent avec vous, nous vous expliquerons, courant 1er semestre 2025, par une lettre ouverte à la population, les raisons de nos choix : pourquoi fait-on ceci ? Pourquoi nous ne pouvons pas entreprendre cela ?

Pour terminer, et comme expliqué dans l'invitation aux Vœux du Maire 2024 dont tous les habitants de notre village ont été destinataires, cette année sera l'année des vœux restreints, c'est-à-dire que la Municipalité présentera ses vœux aux forces vives de la commune (enseignants, entreprises, commerçants, présidents(es) d'associations), mais nous nous retrouverons tous ensemble l'année prochaine pour les vœux 2026.

Enfin, l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter une très bonne et belle année, une excellente santé, bonheur et joie de vivre. Soyez assurés que nous mettons tout en œuvre pour que Landrethun-le-Nord reste la commune où il fait bon vivre.

Votre Maire dévoué,
Michel DELMAIRE



Etat Civil



BIENVENUE

26 février – SAGNIER Victoire
25 mars – GAMBIER-ADMOND Giolina
01 juin – LEVASSEUR Romarie
23 juin – BAUDE Emma
27 juin – MAGNIER Thaïs
17 juillet – GAVOIS Jade
17 août – CLIPET Maë
11 septembre – CARLIER Maël

FELICITATIONS AUX MARIES....

18 mai – Mathieu MASSON et Stéphanie SERGENT
25 mai – Charles LOVERGNE et Anne MOUCHON
13 juillet – Jean-Marc BIDARD et Annie PRIEZ
14 septembre – Alexandre FEVRE et Anaïs GENEAU



...ET AUX PACSES

02 avril – Mégane DELMAIRE et Marion CARBONNIER
06 septembre – Morgan JOCALAZ et Camille TAVERNE
30 octobre – Quentin SELINGUE et Charlotte WELLEM



ILS NOUS ONT QUITTES

25 janvier – LECOINTE Michel
27 janvier – COZE Huguette
29 janvier – DEDISSE Gérard
09 mars – MELIN Emile
09 mars – CONDETTE Lucette
27 mars – JOURDAIN Françoise
18 avril – DEMARET Julienne
14 octobre – PECRIAUX Monique

Bienvenue aux nouveaux arrivants dans la commune de LANDRETHUN-LE-NORD

Les nouveaux arrivants sont invités à se présenter en Mairie aux heures d'ouverture du secrétariat munis du livret de famille ou d'une pièce d'identité afin d'être inscrits sur le fichier population de la commune. Bien que cette démarche ne soit pas obligatoire, cela permettra aux services municipaux de vous présenter la commune. Ainsi, un accompagnement pourra vous être proposé pour l'inscription sur les listes électorales, faciliter la scolarisation de vos enfants et de vous donner des informations pratiques (ordures ménagères, associations).



Informations diverses

Nouveaux horaires de l'accueil de la Mairie

Accueil Téléphonique de 9h à 12h et de 13h30 à 17h

Ouverture au public : Du lundi au vendredi de 13h30 à 17h



SERVICE ENFANCE - JEUNESSE

31 rue Elisée Clais - 62250 Ferques
Téléphone : 03 21 10 23 74 / Mail : enfance-jeunesse@ferques.fr



INSCRIPTIONS FAMILLES ACCUEIL DE LOISIRS MUTUALISÉ 2025 PETITES VACANCES

Sessions	Fonctionnement	Période d'inscriptions Réservées aux Ferquois/Landrethunois	Période d'inscriptions Ouvrées à tous
HIVER 2025	Du 10 Février au 21 Février 2025	Du 22 au 24 Janvier 2025 (à partir de 8h) Du 19 au 21 Mars 2025	Du 24 (à partir de 8h) au 26 Janvier 2025 (à 23h59)
PRINTEMPS 2025	Du 07 Avril au 18 Avril 2025	(à partir de 8h)	Du 21 (à partir de 8h) au 23 Mars 2025 (à 23h59)
AUTOMNE 2025	Du 20 Octobre au 31 Octobre 2025	Du 01 au 03 Octobre 2025 (à partir de 8h)	Du 03 (à partir de 8h) au 05 Octobre 2025 (à 23h59)

INFORMATIONS :
Les inscriptions se déroulent sur le site MY PÉRISCHOOL aux horaires et dates indiquées ci-dessus, le dossier doit être complet et à jour pour effectuer l'inscription.



SERVICE ENFANCE - JEUNESSE

31 rue Elisée Clais - 62250 Ferques
Téléphone : 03 21 10 23 74 / Mail : enfance-jeunesse@ferques.fr



CANDIDATURES ANIMATEURS ACCUEIL DE LOISIRS MUTUALISÉ 2025 PETITES VACANCES

Sessions	Fonctionnement	Candidater avant le	Dates des réunions
HIVER 2025	Du 10 Février au 21 Février 2025	10 Janvier 2025	Samedi 25 janvier 2025 (13h - 18h30) Samedi 08 février 2025 (13h - 18h30)
PRINTEMPS 2025	Du 07 Avril au 18 Avril 2025	07 Mars 2025	Samedi 22 Mars 2025 (13h - 18h30) Samedi 05 avril 2025 (13h - 18h30)
AUTOMNE 2025	Du 20 Octobre au 31 Octobre 2025	15 Septembre 2025	Samedi 04 Octobre 2025 (13h - 18h30) Samedi 18 Octobre 2025 (13h - 18h30)

<u>Nouvelle candidature:</u> - Envoi d'une lettre de motivation et d'un CV (Par mail ou par courrier) - Entretien préalable avec le service Enfance - Jeunesse	<u>Animateur ayant déjà travaillé avec le service:</u> - Envoyer un mail avec vos disponibilités à enfance-jeunesse@ferques.fr - Évaluation à jour
--	--

INFORMATIONS :
Le dossier animateur doit être complété ET rendu complet pour envoyer sa candidature.
(Le dossier est disponible auprès du Service Enfance - Jeunesse)
ATTENTION : Les réunions de préparation sont **OBLIGATOIRES**.



Les Cérémonies

CÉRÉMONIE DU SOUVENIR ET DE LA DÉPORTATION



Organisée chaque année, la Cérémonie du Souvenir et de la Déportation s'est déroulée le samedi 27 avril 2024 à la Forteresse de Mimoyecques en présence d'élus, de représentants d'associations et de nombreux porte-drapeaux. L'Harmonie de Rinxent accompagnait le cortège et ponctuait les discours.



CÉRÉMONIE DU 8 MAI

Mercredi 8 mai 2024 avait lieu le 79^{ème} anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945. De nombreuses personnes ont assisté à cet événement qui s'est déroulé au Monument aux Morts de Landrethun-le-Nord.

Lors de cette cérémonie de commémoration, Monsieur le Maire a lu le message du Gouvernement. Des gerbes de fleurs ont ensuite été déposées au monument aux morts en souvenir des soldats et civils morts pour la France.



CÉRÉMONIE DU 14 JUILLET

La traditionnelle cérémonie du 14 juillet s'est déroulée dans un format champêtre en raison de l'occupation de toutes les salles de la commune. Le temps était (enfin) de la partie, et après une vigoureuse Marseillaise est venu le temps de récompenser les 17 élèves de notre école publique qui rejoignent le collège, ainsi que les travailleurs émérites médaillés du travail en argent, vermeil ou or. Les participants ont ensuite été invités à partager un rafraîchissement.



LISTE DES MÉDAILLES DU TRAVAIL



OR : M. Eric FONTAINE

VERMEIL : M. Stéphane FLEUET - M. Eric FONTAINE Eric - M. Laurent GOBERT

ARGENT : M. Stéphane FLEUET - M. Ludovic FRESIER - M. Tony VANPEENE



LISTE DES ELEVES PARTANT EN 6 EME

Manon BOURGOIS Manon - Jeanne BUTEZ
Jean CASIEZ - Elian CHEVALIER - Mathilde DEMARET
Charles DUCROCQ - Lylou DUFOSSE
Clément DUVIVIER - Cassiopée FLAHAUT
Ninon FLAHAUT - Mathéo FRESIER - Jade LABARRE
Alyx LAGACHE - Robin LEFEBURE - Léa MOTHERON
Choé ROUGEMONT - Kessya SAGNIER



CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Le 11 novembre, la France commémore la signature de l'Armistice qui acte la fin de la Première Guerre mondiale (1914 - 1918) et rend hommage à tous les morts pour la France. C'est aussi l'occasion de mesurer la valeur de la Paix, telle que nous la connaissons en France depuis 1945. A Landrethun-le-Nord, cette cérémonie du 11 novembre s'est déroulée sous un ciel clément, mais devant une assistance un peu réduite. Le Conseil Municipal des enfants y était invité, et en fin de cérémonie, ils ont pu déposer une fleur sur chacune des tombes des anciens combattants qui y sont enterrés.

Le Téléthon a eu lieu le 30 novembre 2024. Pour l'occasion, les associations landrethunoises se sont associées et ont lancé des défis sportifs tout au long du samedi après-midi. Au programme : tir de précision foot, pénalty, chamboule tout, fléchettes, tennis de table, tir de précision pétanque, concours de distance sur un vélo d'appartement... autant d'activités qui ont réuni petits et grands pour un bon moment d'amusement et de convivialité !



Mais ce n'est pas tout... Une soirée Moules/Frites était également organisée au profit du Téléthon, animée par Christophe Rambour, chanteur et animateur, accompagné du DJ Riposte ; ils ont mis une ambiance de folie tout au long de cette soirée qui a remporté un franc succès...

Bonne ambiance, bonne table et surtout, un élan de solidarité pour répondre à l'unanimité à cette cause qui nous concerne tous !



Remerciements à Mme Marie-Christine Dieusaert pour son implication sans faille pour l'organisation de ce week-end qui demande beaucoup de disponibilité et de dévouement, ce dont elle ne manque pas ! Remerciements également à l'ensemble des élus et des bénévoles qui ont participé à cette organisation et à la réussite de cette journée.



**Des élus qui n'ont pas hésité
à donner de leur personne
pour la bonne cause !**



Bilan du Téléthon 2024

Grâce à l'implication des uns et des autres (la municipalité, les bénévoles des associations comme la Zumba, l'USL, l'USTTL, Jazz n'Dance, le Club des Aînés, le Nid des Lutins, ADAL Pêche et Cœur en Fête), et surtout grâce à votre présence et votre participation à tous, cher public, la commune de Landrethun-le-Nord a pu remettre un chèque de 3 290 € à l'AFM Téléthon.



VIE SCOLAIRE

L'ECOLE DES PETITS PRINCES

En quelques photos, voici les événements qui ont rythmé l'année 2024 des élèves de l'école de Landrethun le Nord.

Février : Carnaval

Une ambiance carnavalesque pour débiter l'année : cette journée, organisée en partenariat avec l'association de parents d'élèves, a ravi petits et grands !



Juin : Sorties de fin d'année

Les Maternelles ont pu découvrir **la ferme pédagogique Le Camélus** près de Dunkerque.

La pluie n'a pas découragé les troupes et n'a pas empêché les petits de découvrir autruche ou chameau.

Il faut dire que l'enseignante, toujours débordante d'imagination, avait pensé à la bâche !

Visite de la ferme sous une bâche, du jamais vu au Camélus !



Les petits ont également eu la chance de visiter **le verger du Chênelet** de Landrethun le Nord.

Le thème était aussi la découverte de la ferme pour les primaires, puisqu'ils ont visité **le salon agricole Terre en fête** près d'Arras ; sous le soleil par contre !



Juillet : Fête d'école

Le spectacle de fin d'année sur le thème des « **Jeux Olympiques** », bien entendu, est venu clore l'année scolaire 2023-2024.



Novembre : Concert

En ce début d'année scolaire, c'est en partenariat avec la bibliothèque de Landrethun le Nord et le réseau Biblio2caps que les élèves ont pu assister au concert de la compagnie musicale « **Le petit Orphéon** ».

Le petit Orphéon
la compagnie musicale



**La directrice de l'école et l'ensemble de l'équipe enseignante vous souhaitent
une très bonne année 2025 !**



Jeunesse - Vie Scolaire

JEUNESSE

MUTUALISATION DU CENTRE DE LOISIRS

2024 est la première année complète pour la mutualisation des accueils de loisirs des communes de Landrethun le Nord et Ferques. Ainsi, les enfants et jeunes de 3 à 17 ans ont pu bénéficier d'un accueil de loisirs aux vacances d'hiver, de printemps et d'automne sur le thème « A travers le temps » qui était le fil conducteur. Afin de suivre l'actualité, c'est sur le thème des « Jeux olympiques » qu'ils ont pu s'éclater cet été. Petit retour en images :





L'ALSH c'est créer, s'amuser, découvrir, apprendre ensemble !
La nouveauté 2024, c'était la création du « Pass Jeunes » pour les jeunes à partir de la 3ème.
Pensez y en ce début d'année 2025 !



Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service au 03 21 10 23 74 ou via la boîte mail suivante : enfance-jeunesse@ferques.fr

LES MERCREDIS ANIMÉS

La mutualisation, c'est aussi la possibilité pour les enfants de Landrethun le Nord de bénéficier des « mercredis animés » au tarif mutualisé.

Chaque mercredi, ce sont 32 enfants qui sont accueillis de 9h à 17h avec possibilité de garderie le matin de 8h à 9h et le soir de 17h à 18h.

Les inscriptions se font comme pour l'ALSH sur le portail Mypérischool.



LE PETIT TRAIN DU BONHEUR

Maison d'Assistantes Maternelles

La Maison d'Assistantes Maternelles est située 12 avenue de l'Europe, (Pôle Emile Petit) à Landrethun-le-Nord.

Un espace de 150m² dédié aux tout-petits, entièrement pensé et adapté afin que les enfants puissent explorer leur environnement, s'amuser et évoluer sereinement, en toute sécurité.

La MAM a une capacité d'accueil de 12 enfants.



Le petit train du bonheur

Nous sommes 3 assistantes Maternelles au sein de la MAM et nous accueillons chacune 4 enfants.



**Nous sommes joignables
du lundi au vendredi de 8h à 17h30 :
Par téléphone au 06 59 74 65 49
ou par mail
lepetittraindubonheur@laposte.net**

CANTINE ET GARDERIE PÉRISCOLAIRE

Après la mise en place en 2023 d'un Accueil de Loisirs Mutualisé, les élus des communes de Landrethun-le-Nord et Ferques ont souhaité apporter une nouvelle offre de service public à leurs administrés en proposant un accueil collectif de mineurs commun pendant les périodes scolaires. Le but de ce partenariat est de permettre aux familles, en ayant la nécessité, de bénéficier d'un temps d'accueil périscolaire (mercredis, pause méridienne, accueil avant et après l'école), et de permettre aux enfants de bénéficier d'un accueil éducatif de qualité avec de nouvelles activités mises en place (atelier peinture, activités manuelles, jeux sportifs, etc.). Tout cela a engendré une réorganisation des services, avec l'arrivée de Justine, agent de Ferques, qui est Responsable des services périscolaires et à qui nous souhaitons la bienvenue.

Autre changement de taille : les inscriptions Cantine/Garderie qui se font désormais sur le site de My Perischool. Pour simplifier la vie des parents, ce logiciel de gestion acquis en commun par nos deux communes, permet d'inscrire et payer en ligne la cantine et la garderie des enfants. Un gain de temps évident pour tous !



**Tous les enfants et l'équipe périscolaire vous présentent
leurs meilleurs vœux de bonheur, joie et santé.**



VIE ASSOCIATIVE

CLUB DES AÎNÉS

Le but de notre association est de créer, développer des liens d'amitié entre les personnes âgées et d'apporter une aide morale, un soutien aux personnes qui vivent des situations difficiles.

Le club est ouvert aux personnes retraitées de Landrethun Le Nord et des communes voisines .

Notre association propose les activités suivantes :

- Cartes, triominos (le mardi tous les 15 jours)
- Loto (le mardi 1 fois par mois)
- Pétanque (le mercredi, d'Avril à Octobre)
- Repas dansants, concours de cartes, de pétanque et diverses manifestations
- Cette année, participation au Téléthon avec les associations de la commune



Je remercie Monsieur Le Maire et son Conseil Municipal, les membres du bureau et les bénévoles pour leur aide , car rien ne se ferait sans eux . La période des inscriptions va bientôt commencer, les personnes souhaitant nous rejoindre peuvent nous contacter.

Nous n'organiserons plus de voyage l'an prochain, faute de participants.

Le Club des Aînés vous adresse ses meilleurs vœux pour l'année 2025 .

A l'année prochaine .

La Présidente
Mme POURRE Paulette



Téléthon

LE NID DES LUTINS



Bonjour !

L'association le Nid des Lutins a eu une année 2024 bien remplie !
Nos lutins ont (entre autres) :

- joué et découvert de nouveaux jeux de société;
- appris à broder et à graver sur du cuir;
- participé à une séance de relaxation;
- fabriqué et manipulé des marionnettes;
- cherché des œufs;
- créé des décorations.

Des activités qui aident à grandir et à bien vivre ensemble !

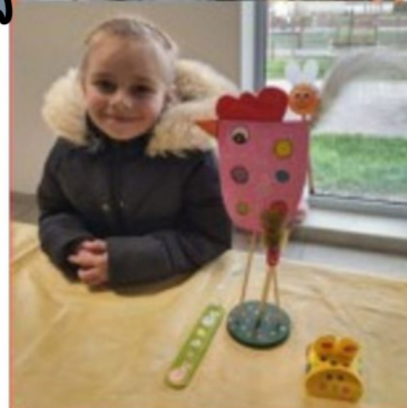
Nous vous souhaitons de douces fêtes de fin d'année !

Merci à la mairie et à son personnel, à nos lutins bénévoles, aux donateurs de matériel et de temps d'ici et d'ailleurs qui nous permettent de réaliser nos activités et de créer de la magie.

Si vous avez envie de nous rejoindre, si vous avez des questions, n'hésitez pas à nous contacter : leniddeslutins@free.fr

**A très vite pour
jouer, créer, chercher et construire
ENSEMBLE !**

**La présidente, les membres,
les bénévoles et les lutins**





Activités " Association Cœur en fête 2024"

L'association cœur en fête remercie la collectivité, les bénévoles ainsi que les participants pour les événements suivants :



16 MARS 2024 :
SOIRÉE ANNÉE 80



Une soirée année 80 a été organisée afin de se remémorer les souvenirs d'antan. Festive et conviviale, cette soirée restera marquée comme une réussite

23 JUIN 2024 :

BRADERIE DES MONTAQUES

En collaboration avec l'association A.D.A.L pêche, nous avons organisé une braderie rue des Montagues, un tournoi de pêche, de pétanque et un repas. Cela a été l'opportunité de nous rassembler afin de débiter l'été.



LES 2 ET 3 NOVEMBRE 2024 :

WEEK-END HALLOWEEN

Pour cette troisième édition d'Halloween, Landrehun-le-Nord, rebaptisé Landrehun-les-Sorts pour l'occasion, est devenu un véritable village effrayant ! Avec les associations du village, ce week-end riche en peur a permis de rassembler petits et grands autour d'un thème commun : HALLOWEEN ! Activités, ateliers, chasses aux monstres ont permis de parcourir le village à la recherche de frissons.



28 JUILLET 2024 :

BRADERIE DU BONHOMME BRÛLÉ

Sous un soleil d'été radieux, la braderie brocante du bonhomme brûlé s'est déroulée dans une ambiance conviviale et chaleureuse ! La braderie s'est clôturée par un magnifique feu d'artifices qui a ravi petits et grands.



Les 14 et 15 décembre 2024 :

Marché de Noël de Colmar et Repas spectacle au Royal Palace

Le royal palace connu pour être le deuxième plus grand musical hall de France a tenu toutes ses promesses ! Spectacle magnifique et ambiance à la hauteur de l'événement. Le marché de Noël de Colmar a clôturé cette excursion en nous laissant un souvenir féerique du week-end



OBJECTIFS 2025 :

Dans sa dynamique de valoriser le village et de renouer des liens intergénérationnels, l'association Cœur en fête aura pour objectif d'organiser plusieurs événements sur l'année 2025. Certains événements de l'année 2024 seront reconduits en 2025, cependant d'autres viendront se greffer au programme. Un calendrier prévisionnel sera diffusé en début d'année 2025.

Cette année 2024 s'achève à l'USL après une saison 2023-2024 éreintante mais auréolée de plusieurs titres !

En effet, après une saison difficile avec une trêve hivernale interminable du fait des conditions météo, nous avons obtenu des résultats exceptionnels avec la victoire en coupe Bay Voyage de notre équipe féminine (1er trophée en équipes seniors) et une 1^{ère} place en championnat D4 de notre équipe seniors B !

Il s'agit là pour moi d'une première en tant que président de l'US Landrethun puisque je succède à Vincent VERECKEN qui, après 4 années bien remplies, a décidé de passer la main. Je le remercie pour tout le travail effectué durant ces années et suis heureux de le compter encore parmi nous en tant que dirigeant et membre du bureau directeur.

Notre association compte cette nouvelle saison environ 120 licenciés, chiffre en progression, et plus de 25 bénévoles œuvrant chaque jour de la semaine pour notre club. Un grand merci à eux, sans leur action, nous ne pouvons fonctionner ! Nous comptons cette saison une quinzaine de débutants, croisons les doigts pour réussir à lancer une équipe U11. Nous avons une équipe U17 qui fait un début remarquable, une équipe sénior féminine qui est en place depuis maintenant de nombreuses années et qui progresse d'année en année et, enfin, deux équipes seniors masculines en championnat D2 et D4 qui, je l'espère, arriveront à poursuivre la belle dynamique de la saison passée.

Ce début de saison s'inscrit dans une certaine forme de renouveau puisque nous avons la joie, depuis ce mois de septembre, de relancer les équipes jeunes !

Nous accueillons chaque semaine des enfants, garçons et filles, nés entre 2014 et 2020. À ce titre, si vous avez dans votre entourage des enfants voulant s'essayer au football ou désirant nous rejoindre, les grilles du stade sont grandes ouvertes !

L'ambition est de retrouver le lustre des années passées, c'est-à-dire former des jeunes à la pratique du football mais surtout des jeunes attachés à des valeurs qui nous sont chères telles que le fair-play et l'esprit d'équipe.

Nous attendons avec impatience, depuis plusieurs années maintenant, la finalisation des nouveaux vestiaires.

Je remercie Monsieur le Maire pour son implication dans cette tâche, puisque c'est lui-même qui fait les travaux, du jamais vu !

J'ai bien conscience du coût de cet ouvrage et des difficultés pour une commune comme Landrethun de réaliser un tel chantier. Malgré tout, nous accueillons chaque année plusieurs centaines de personnes que ce soit licenciés, adversaires ou arbitres, des hommes, des femmes, des enfants. Pour accueillir ces personnes dans des conditions décentes, notre association a été dans l'obligation de rénover nos vieux vestiaires (du sol au plafond en passant par la toiture) car ils se trouvaient dans un état d'insalubrité ! Le coût de cette rénovation a été proche des 5000€ ! Un gouffre pour notre association !

Ces travaux ont été réalisés par plusieurs de nos bénévoles qui n'ont pas compté leurs heures et qui ont démontré une nouvelle fois à quel point l'USL est une grande famille qui sait se retrousser les manches pour le bien commun. Merci également aux nombreuses entreprises qui nous ont apportés un apport financier précieux !

Je profite également de ce mot qui m'est accordé pour avoir une pensée émue pour trois anciens membres de notre association, qui nous ont quittés au cours de cette année 2024:

Florian DUBELLOY qui a fait les beaux jours de nos équipes jeunes et seniors, Olivier Dufossé, qui a été, pendant de nombreuses années, joueur puis dirigeant, et enfin pour notre ancien président Jean-Luc BERQUEZ qui a tant œuvré pour le club depuis quasiment sa création.



ADAL PÊCHE

C'est une première pour l'association ADAL PECHE d'être dans le bulletin municipal depuis sa création en 1992.



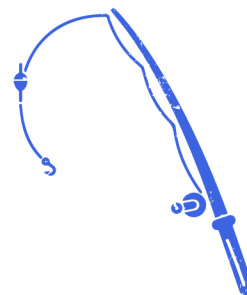
L'association ADAL PECHE compte 11 bénévoles.

11 bénévoles qui s'activent à partir de la mi-mars et ce jusque mi-septembre tous les dimanches matin, tous les jeudis après-midi ainsi que pendant nos diverses manifestations.

Je tiens à les remercier car ils y consacrent beaucoup de temps.

L'association organise divers événements à l'étang communal comme :

- Des soirées croques les 1er vendredis du mois.
- Des soirées spéciales grosses truites.
- Une journée pêche, tournoi de pétanque et brocante en collaboration avec l'Association
- Cœur en Fête.
- Un repas frites moules.



L'association a pour but d'offrir un spectacle de Noël aux enfants de Landrethun-le-Nord avec les bénéfices récoltés durant la saison.

Et cela sans subvention, un souhait et une fierté d'y arriver.

Comme tous les ans, notre spectacle aura lieu le 27 décembre 2024 à 16 h au pôle Emile Petit.

Je tiens à vous présenter, au nom de l'ADAL PECHE, mes vœux les plus sincères pour cette nouvelle année, que 2025 vous apporte la santé, le bonheur, la joie, et pleins de réussites.

Le Président



USTTL

TENNIS DE TABLE

L'USTTL (Union Sportive de Tennis de Table de Landrethun-le-nord) est une section où l'on pratique le Tennis de table en toute convivialité, dans une ambiance chaleureuse et amicale.

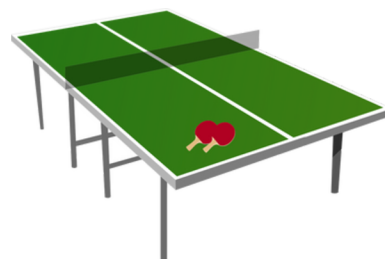
Notre pratique sportive appelée également le "PING" se déroule au Pôle Structurant Intergénérationnel Emile PETIT.

C'est avec plaisir que nous vous accueillons les lundis, mercredis et jeudis de 17h à 20h. Ces trois séances d'entraînement par semaine sont ouvertes à tous, enfants ou adultes, débutants ou joueurs expérimentés.

Nous y pratiquons également la compétition UFOLEP avec trois équipes engagées en première et deuxième division. Des matchs amicaux avec les clubs locaux sont régulièrement organisés régulièrement.

Nous sommes sensibles de faire découvrir notre sport au plus grand nombre d'entre vous, venez donc nous rejoindre autour d'une table de "Ping", nous serons ravis de vous recevoir et de partager ce moment avec vous.

Toute l'association de l'USTTL vous présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2025.



1,2,3 ZUMBA

L'association 1,2,3 Zumba propose des séances de Zumba le mardi de 19h à 20h et le samedi de 10h à 11h au pôle Intergénérationnel Emile Petit à Landrethun le Nord et des séances de KUDURO FIT à Réty le vendredi soir de 18H30 à 19H30 (salle d'activité en face de la mairie).

N'hésitez pas à venir nous rejoindre. Bonne humeur garantie.

Au nom des membres de l'association, je vous souhaite à toutes et tous une très bonne année 2025.

La présidente



JAZZ'N DANCE

Cette année encore, l'association Jazz 'n dance a proposé des cours de danse de Septembre à Juin, avec un spectacle pour clôturer l'année. De plus, nous avons proposé aux élèves de participer à des événements tout le long de l'année pour Halloween, Noël, etc. Enfin, l'association a mis en place des moments conviviaux avec différents goûters thématiques, qui seront bien sûr renouvelés cette année.



Le spectacle a de nouveau été très apprécié des parents ainsi que des spectateurs venus très nombreux. Les élèves ont montré un spectacle de grande qualité basé sur leur année de travail. N'hésitez pas cette année encore à venir les applaudir le samedi 14 Juin 2025 (informations à venir sur nos réseaux sociaux).

La reprise des cours a donc eu lieu en Septembre au Pôle Émile Petit les samedis après-midi.

Petits et grands se sont de nouveau retrouvés pour se dépenser et profiter des cours de danse Modern-Jazz, ainsi que des cours de Heels (danse en talons).

Les adhérents sont de plus en plus nombreux (~60 personnes) et viennent de plus en plus loin (Calais, Louches, Audembert, Ambleteuse, ...) même si de nombreux Landrethunois et Landrethunoises sont également présents, ce qui permet aussi de faire bouger le village et ses habitants.

Pour répondre à la demande, nous avons dû ouvrir deux nouveaux cours : un horaire supplémentaire pour les adultes et un nouveau cours de Modern-jazz pour les plus jeunes.

Rappel des différents cours proposés par l'association :

- 14h30-15h30 : Modern- Jazz Éveil
- 14h30-15h30 : Modern- Jazz Niveau 0
- 15h30-16h30 : Modern- Jazz Niveau 1
- 15h30-16h30 : Modern- Jazz Adultes (niveau débutant)
- 16h30-17h30 : Modern- Jazz Niveau 2
- 17h30-18h30 : Heels/Talons (16ans et +)
- 18h30-19h30 : Modern- Jazz 15ans et + (niveau intermédiaire)
- 19h30-20h30 : Modern- Jazz Adultes (niveau débutant)



Inscription à la séance, par 10 séances ou à l'année, nous nous adaptons à toutes vos contraintes.

Pour tous renseignements, contactez-nous par mail : associationjazzndance@gmail.com

ou par message sur nos réseaux sociaux :

- Instagram : @ajazzndance
- Facebook : Jazz'n dance



LA BIBLIOTHÈQUE

La Bibliothèque Municipale de Landrethun-Le-Nord est ouverte à tout public et aux habitants extérieurs de la Communauté de Communes de La Terre des 2 caps. L'inscription est gratuite ainsi que l'accès à la bibliothèque numérique.

La bibliothèque met à votre disposition des documents papiers, des DVD et des CD.

De nombreuses animations sont proposées tout au long de l'année par nos soins et via le réseau bibliothèque de la Communauté de Communes.

Horaires d'ouverture : Lundi 16h00 -18h00 - Mercredi 9h - 12h 15 - Samedi 9h30 - 12h15.

Retrouvez tous les renseignements complémentaires sur le portail du réseau biblio2caps <https://www.biblio2caps.fr/>

Pendant l'année scolaire, toutes les classes viennent emprunter tous les 15 jours : un livre ou un support documentaire. Une histoire est également lue à chaque passage des classes des maternelles aux préparatoires.

Bilan des animations et activités mises en œuvre au cours de l'année 2024

- De janvier à juin « Rencontre coup de cœur » par groupe de 5 à 6 personnes. L'objectif : Présenter et échanger sur nos livres préférés autour d'un café gourmand.

Toutes les deux semaines et ce de manière alternée, Barbara vous propose l'atelier « Perfectionner son anglais » et Céline accompagnée de Pauline, vous initie au « Langage des signes ». Ces animations ont rencontré un véritable succès. Elles seront reconduites en 2025. Merci à toutes les deux pour leur investissement et leur fidélité.

- Janvier - Rencontre avec un groupe du centre aéré de Réty => Découverte d'une bibliothèque, la chaîne du livre.
- Février - Animation pâtisserie => Partage de recettes suivi d'une dégustation par Eloïse.
- Mars - Participation au « Printemps des poètes » => Ecrire son poème,
- Concert avec « Amoué » => auteure, compositrice, chanteuse de pop dans le cadre « Live entre les livres ».
- Avril - Ecrire une chanson avec Anaïs et Chloé au profit de la résidence mission de la terre des 2 caps,
- Concert avec Anaïs accompagnée de la chorale amateur créée pour l'atelier.
- Mai - Animation « Amuse- bouche » avec Eloïse,
- Exposition sur les chauves- souris avec la participation de la Forteresse de Mimoyecques,
- Conférence sur les Chauves-souris avec Denis, bénévole du conservatoire des Hauts de France. Durant la conférence 5 entrées ont été offertes par la Communauté de Communes.



- Septembre - Spectacle pour les petits « Forêt » avec la compagnie Chat Bada,
- Atelier poétique avec Matthieu Marsan- Bacheré.
- Octobre - A l'occasion de la 23ème Fête du Cinéma d'Animation => Projection Du film « Vaillante »,
- 11ème Festival « Rendez-vous Contés » avec deux représentations du spectacle « Monstres et merveilles » par la conteuse Françoise Barret.
- Novembre - Concert « Les paysages musicaux » par la Compagnie Musicale le petit Orphéon,
- Marc Gosselin a partagé ses mélodies dansantes inspirées des paysages côtiers et des légendes locales comme celles des noces,
- Les classes du CE1 au CM2 ont découvert des instruments de musique tel que la mandoline, le violon d'amour, le saxophone, la flûte traversière. Les échanges se sont déroulés avec une séance le matin et une autre l'après-midi.
A 13h30, le concert était ouvert au public.
- Concert dessiné par l'association « Littérature » => Le dessin est créé en direct sur grand écran en interaction sur fond musical. Très belle découverte.
- Décembre - Atelier linogravure « Fabriquer une carte de Noël ou de vœux » avec Mélanie
Différents types de romans dont des romans policiers mystères sont emballés dans des papiers cadeaux et proposés aux lecteurs. Le roman emprunté est découvert chez soi. Après lecture, chaque lecteur/trice donne son avis. Un peu de surprise en ce moment de fêtes.

Toutes les animations proposées sont gratuites. Les bibliothèques sont des lieux culturels conviviaux.

L'équipe de bénévoles vous présente ses meilleurs vœux de joie, de bonheur et de santé pour 2025.





DES NOUVELLES DE L'INTERCOMMUNALITÉ

Assainissement - Modification des dates limites de raccordement à l'assainissement collectif

A l'attention des habitants de Landrethun-le-Nord : rue de la Cédule, rue de l'Eglise, rue du 8 Mai, rue de l'Abbé Coppin, rue de la Forteresse et rue des Poissonniers.

Pour bénéficier de l'aide de l'Agence de l'Eau dans le cadre d'un raccordement à l'assainissement collectif, les travaux et le contrôle de bon raccordement doivent impérativement être réalisés avant le 14 mars 2025.

Rappel de la procédure :

- Obtenir l'autorisation de raccordement de la CCT2C
- Faire réaliser les travaux en conservant bien les factures
- Faire contrôler la conformité du raccordement par la CCT2C et obtenir le certificat de bon raccordement
- Fournir au service Eau et Assainissement l'ensemble des documents nécessaires pour obtenir de l'Agence de l'Eau une subvention (maximum 1350€) : RIB – factures des travaux – certificat de bon raccordement)

Les subventions de l'Agence de l'Eau seront reversées sur votre compte par le biais du Trésor Public

Plus d'informations au 03 21 87 57 57 – demander le service Eau et Assainissement.

Poursuite de la procédure de révision du PLUi

Le dernier Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) avait été approuvé le 4/12/2019 pour les 21 communes de la CCT2C. La procédure de révision a été entamée dès le 11 mars 2020.

Le Conseil Municipal s'était déjà prononcé favorablement sur le PADD

(projet d'aménagement et de développement durable) le 30 mai 2022. S'en sont suivis :

- 10 comités techniques
- 6 comités de pilotage
- 3 conférences des maires
- 1 entretien individuel du maire
- 4 ateliers de restitution
- 1 réunion avec les personnes publiques associées
- Une validation des modifications du Plan A
- Une nouvelle réunion avec les 21 maires
- 4 ateliers avec la population
- 1 atelier avec 13 architectes locaux sur les remarques et les propositions de modification du règlement du PLUi
- L'organisation de réunion spécifiques avec certains acteurs locaux (symsageb)
- Une communication locale via la CCT2C et la commune de Landrethun le Nord



- Les modifications les plus importantes du PLUi :
- Le règlement est réorganisé avec une partie « dispositions applicables à l'ensemble des zones »
- Fusion et création de zones
- Nouvelles prescriptions
- Evolution du règlement par rapport au patrimoine à préserver (passage de 7 à 19 bâtis protégés notamment les corps de ferme, et de 0 à 5 maisons de centre bourg)
- Maîtrise des résidences secondaires
- Préservation des commerces et des services
- Prise en compte de l'eau limitation de l'imperméabilisation des sols
- Développement de la mobilité
- Intégration des constructions
- Clôtures : hauteur 1,80m – haies végétales ou claire voie de 2m
- Plan A : Fusion des zones UCa et UCd – reclassement de zones U en A –
- Plan B : ajout de nouveaux éléments du patrimoine : passage de 7 à 19 pour les bâtis protégés sur Landrethun le Nord
- OAP : orientations d'aménagement et de programmation : une OAP créée sur le communal rue Jean Monnet

L'assemblée délibérante de La terre des 2 caps a arrêté le projet de Plan Local d'Urbanisme intercommunal révisé par délibération en date du 19 juin 2024. Vu ce qui précède, le Conseil Municipal de Landrethun le Nord a délibéré quant à lui en faveur du PLUi révisé au cours de la séance du Conseil Municipal du 23 août 2024.

Trois communes se sont prononcées contre le PLUi pour des raisons diverses et opportunistes : Tardinghen, Wacquinghen et Leulinghen-Bernes. S'agissant de la consultation des personnes publiques associées (Etat, région, Département, Chambre d'Agriculture, PNR, Conservatoire du Littoral, EPCI voisins, bailleurs, Chambre des métiers et CCI), seule la Chambre d'agriculture a émis un avis défavorable.

Le Conseil Communautaire a été à nouveau consulté le 25 septembre 2024 et a émis un avis favorable à la majorité des deux tiers.

Une enquête publique a été diligentée du 5 novembre au 4 décembre 2024. Au regard de l'ensemble des avis recueillis, le Conseil Communautaire pourra acter des évolutions à apporter au document. Toutes les demandes d'ajustement seront étudiées. Toutefois ne seront prises en compte que celles qui ne remettent pas en cause l'économie générale du projet, dans le respect de la stratégie collective de développement du territoire et le respect du cadre législatif et réglementaire applicable.

L'aboutissement des travaux est prévu courant 2025.



UN GRAND MERCI

Nous souhaitons exprimer notre profonde gratitude à M. Ronald FRANCOIS pour son généreux don à la commune de Landrethun-le-Nord.

Grâce à lui, notre patrimoine local s'enrichit d'une magnifique peinture représentant une ancienne ferme de notre village, ainsi que de deux poèmes émouvants qu'il dédie à sa femme, un hommage plein de tendresse et de poésie.

Ce geste témoigne de l'attachement profond de M. François à notre commune, "une commune de cœur" pour lui, qu'il soutient avec tant de bienveillance et de générosité. Nous lui adressons toute notre gratitude et lui assurons que ses œuvres, dont le tableau, seront exposées en mairie, et trouveront leur place dans notre patrimoine communal.



Le Paradis perdu

**Perdre la femme qu'on a aimée...
Je tremble à cette idée horrible.
De ne plus jamais la regarder
Je suis dans une respiration pénible.**

**Dans le coin je regarde son fauteuil vide,
Mes yeux se remplissent de larmes.
Depuis notre jeune temps nous étions idylliques.
Sans penser qu'un jour ça serait la fin sans armes.**

**Dans la véranda je regarde le canapé,
Où, après le dîner c'était la sieste,
à côté son linge attend pour être placé,
Quand je regarde pour moi c'est la tristesse,**

**Pour Jacqueline les fleurs c'était son rêve,
Sa préférence c'était la belle Rose,
Pour l'entretien elle ne faisait pas grève,
Elle aimer retourner la terre sans se reposer.**

**Après tant de services rendus elle se repose,
Sous un décor que nous avons peint.
L'Artiste et sa muse entre les caps roses,
Où j'irai la rejoindre pour finir la fin.**



La Rose

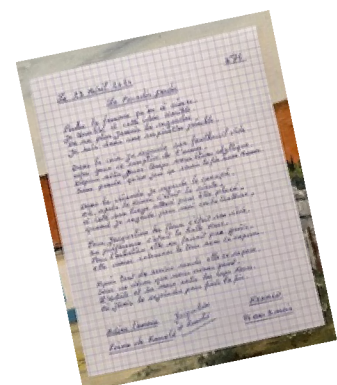
**La rose, c'est l'amour de mon épouse,
Sa couleur préférée c'est la blanche.
Souvent je lui offre sans rebrousse
C'est une fleur comme Neige Blanche.**

**J'aime offrir un rouge à côté de Blanche,
C'est un peu comme notre mariage.
Notre petit nid était tout blanc,
Les fenêtres étaient sans grillages.**

**Les deux réunies, c'était Rose,
Le pot de grès était tout blanc,
Avec mes couleurs, j'ai peint une rose.
J'étais assis sur un petit banc.**

**De temps à autre, dans le petit pot,
Je leur offrais de l'eau sans alcool,
Les roses ne tournaient pas le dos,
Cela nous donnait la joie de vivre en accord.**

**La Blanche avait perdu un pétale,
La Rouge la regardait avec une l'arme
La blanche dit voilà le coup fatal,
Et la Rose ce sera l'Amour sans l'aimer**





RÉALISATION À VENIR

La Commune de Landrethun-le-Nord projette depuis de nombreuses années de construire sur l'intégralité de la zone du Communal, en commençant par une première tranche concernant les 19 maisons déjà construites.

Alors que les travaux débutaient, des études du Symsageb (1) démontraient qu'une grande partie de la zone arrière était une "zone humide" donc non constructible. Après la conclusion définitive des études, la zone sud du Communal, sur environ 2 hectares, devenait effectivement « zone humide » mais pouvant être compensée.

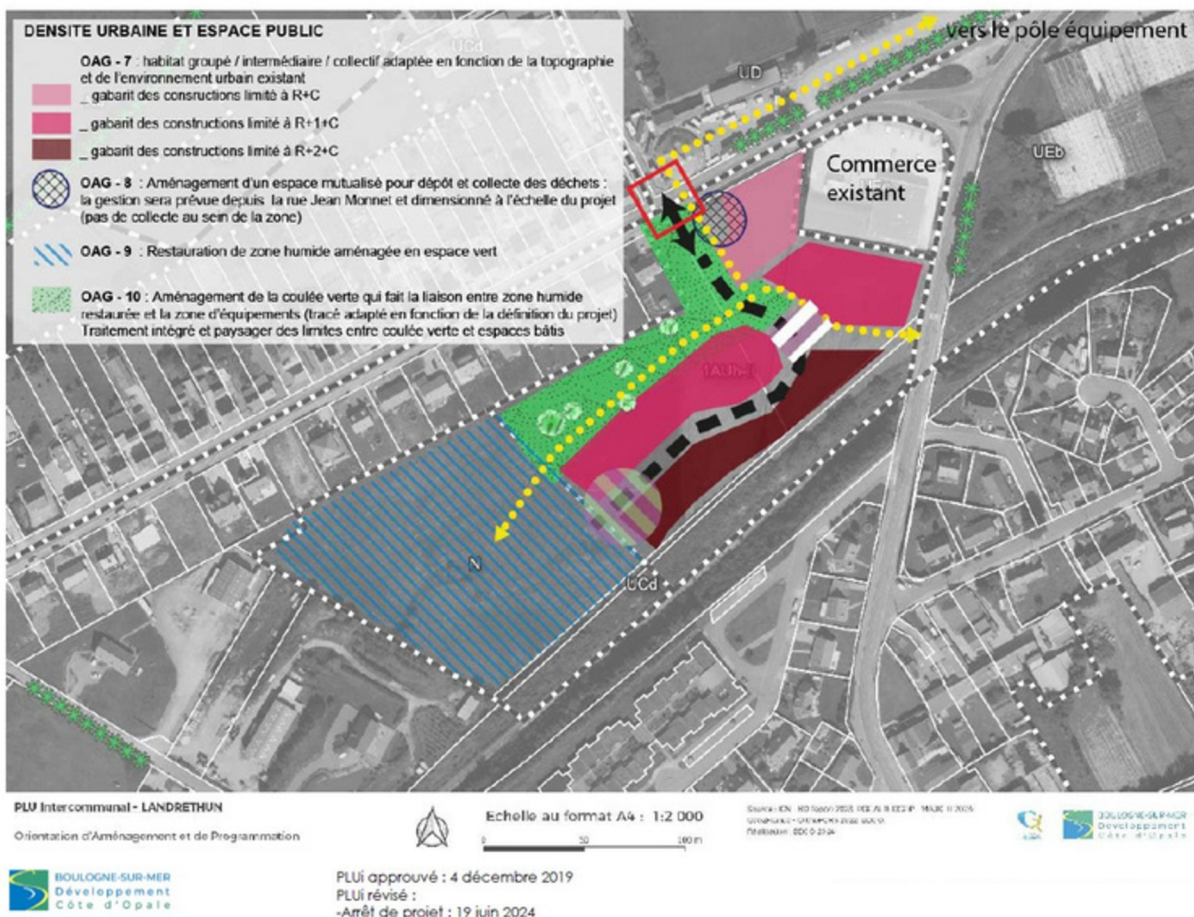
De longues discussions ont été menées avec la Communauté de Communes de la Terre des Deux Caps, et qui ont abouti en 2023/2024, en compensation, au transfert d'une partie de la Zone Economique jouxtant le magasin Carrefour en zone « à construire 1AUh-2 ».

Cette zone fait à présent obligatoirement l'objet d'une OAP (2), qui décline en 14 OAG les orientations maximales du projet : dessertes et déplacements – densité urbaine et espaces publics – environnement et paysage à mettre obligatoirement en œuvre par le lotisseur.

L'intégralité des documents peut être consultée en mairie, si cela n'a pas été fait durant l'enquête publique. Vous trouverez ci-joint le projet actualisé de l'OAP du Communal, à la réserve près que le Symsageb y poursuit ses prélèvements à la recherche de zones humides...

(1) Une OAP : Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) sont une composante du plan local d'urbanisme (PLU, PLUi). Elles visent à définir des intentions et orientations d'aménagement qualitatives qui portent sur un secteur ou un quartier donné. Elles contribuent à la déclinaison opérationnelle du projet souhaité par la collectivité ou l'établissement porteur du PLU(i), les aménagements prévus dans le périmètre défini par ces OAP devant être compatibles avec ces orientations. Les OAP comprennent en particulier : des dispositions portant sur l'aménagement, l'habitat, les transports et les déplacements - un échéancier prévisionnel d'ouverture à l'urbanisation des zones à urbaniser (zone AU) et de réalisation des équipements correspondant à chacune d'elles, le cas échéant (l'existence d'une OAP cadrant la zone AU étant une des conditions d'ouverture de cette zone) - les actions et opérations nécessaires à la mise en valeur des continuités écologiques. Mais les OAP peuvent aussi, entre autres, définir les actions et opérations nécessaires pour mettre en valeur l'environnement, notamment les paysages et le patrimoine, lutter contre l'insalubrité, permettre le renouvellement urbain et favoriser la densification, favoriser la mixité fonctionnelle, préciser les grandes caractéristiques des voies et espaces publics... (liste non exhaustive).

(2) Symsageb : SYndicat Mixte pour le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du Boulonnais





Toute l'équipe municipale de Landrethun-le-Nord
vous envoie ses vœux de bonheur,
de santé et de sérénité.

Nous espérons vous apporter satisfaction et
répondre à tous vos besoins futurs,
dans la limites de nos possibilités.

Que les idées d'aujourd'hui fassent les succès de demain !